Emploi : le gouvernement est déterminé à poursuivre ses efforts

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-02-2008 00:01:54

Le gouvernement est déterminé à poursuivre les efforts pour ériger l'emploi en axe principal en matière de gestion de la politique macroéconomique et des programmes du marché de l'emploi à travers l'amélioration de l'attractivité et l'efficacité de ces derniers, a indiqué le ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, M. Jamal Rhmani.

Intervenant lors de la 2-ème session du Conseil supérieur de promotion de l'emploi tenue, mercredi à Rabat, M. Rhmani a souligné l'engagement du gouvernement à appliquer les recommandations issues de la 1-ère session tenue en décembre dernier, dans le but de créer des opportunités d'emploi supplémentaires en coordination avec tous les intervenants.

De son côté, le directeur général de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), M. Hafid Kamal a présenté un exposé sur le bilan des "initiatives emploi" 2006/2007 et sur les objectifs à réaliser au cours de l'année 2008.

S'agissant du plan d'action de l'Agence au titre de l'année 2008, M. Kamal a rappelé que l'ANAPEC oeuvrera pour assurer l'insertion d'un total de 46.000 chercheurs d'emploi et veillera dans le cadre du "programme Taâhil" à accompagner les investisseurs en répondant notamment à leur besoin en matière de ressources humaines.

L'objectif de l'Agence au cours de cette année est de permettre à 20.000 jeunes diplômés de bénéficier du "programme Taâhil" en leur dispensant une formation répondant aux exigences du marché de l'emploi, a-t-il précisé, ajoutant que 5.000 porteurs de projets seront également accompagnés dans le cadre du programme "Moukawalati".

Entre 2006 et 2007, le nombre des personnes insérées dans le cadre du programme Idmaj a atteint 73.000, a-t-il rappelé, ajoutant que l'ANAPEC a pu à travers le programme "Taâhil" identifier plus de 12.000 opportunités de formation.

M. Kamal a noté que le programme "Moukawalati" était en deçà des aspirations à cause de plusieurs problèmes liés notamment à l'absence des locaux de formation professionnelle et de la culture d'entreprenariat chez les jeunes diplômés et aux difficultés d'accès aux crédits.

M. Kamal a, par ailleurs, présenté une série de recommandations relatives aux objectifs de l'Agence au titre des années 2008 et 2009, à la dynamisation des mesures de promotion de l'emploi et à la mise en place d'un plan d'action en vue de développer l'esprit entrepreunarial dans les établissements scolaires.

MAP